

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université Mouloud
MAMMARI de Tizi-Ouzou
Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou
Vice Doyen de la Post-Graduation
et de la Recherche Scientifique
Service de la 1^{ère} Post-Graduation
N°159/VDPG/FM/2023

Concours d'accès au résidanat de Médecine Dentaire
Session Octobre 2023

Les épreuves du concours d'accès au résidanat de Médecine Dentaire session Octobre 2023, se dérouleront le **29 Octobre 2023** à la Faculté de Médecine d'Alger pour l'ensemble des candidats des Facultés de Médecine d'Alger et de Tizi-Ouzou.

Pour ce concours, les candidats de la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou ont la possibilité de s'inscrire soit à Alger, soit à Tizi-Ouzou.

Les candidats inscrits au niveau du service de la Post-Graduation de la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou, ne pourront concourir et postuler, que pour les postes ouverts au C.H.U de Tizi-Ouzou.

Par ailleurs, les candidats désireux de postuler pour les postes ouverts par la faculté de Médecine d'Alger doivent déposer leurs dossiers et s'inscrire au niveau du service de la Post-Graduation du Département de Médecine Dentaire d'Alger.

Le concours d'accès au résidanat est ouvert :

A /- A tout candidat titulaire du diplôme de Médecine Dentaire ou de docteur en Médecine Dentaire.

- Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- Copie du diplôme de Médecine Dentaire.
- 01 enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat.
- 04 photos d'identité (nom et prénom au verso).
- 01 extrait d'acte de naissance.
- Droit d'examen 500 DA par virement postal au nom de Monsieur l'agent comptable de l'universitaire Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou N°007 999 990 000 321 758 82
- Déclarations sur l'honneur à légaliser (à télécharger du site internet).
- Attestation de fonction pour les praticiens en exercice.
- Copie du relevé du cursus avec moyenne générale.

B /- aux résidents de 1^{ère} année désirant changer de spécialité :

Le changement de spécialité n'est autorisé qu'une seule fois.

Le dossier doit être complété par :

- Une attestation de démission signée par le Doyen de la faculté de médecine (dernier délai de démission 03 mois avant le concours)
- Les inscriptions se dérouleront selon le calendrier suivant :
- **Du 03/07/2023 au 20/07/2023 et du 03/09/2023 au 18/10/2023 au service de la 1^{ère} post-Graduation de la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou.**

Fait à Tizi-Ouzou le : 02 JUIL 2023

Le Doyen

